

L. Mogno (ECT) : « Nous réemployons des terres inertes excavées pour des projets d'aménagement »

Aménagement 15 novembre 2018

Laurent Mogno, président d'ECT, présente l'activité de réalisation d'aménagement à partir de déblais de sa société qui porte plusieurs projets innovants en Ile-de-France.

Pouvez-vous rappeler l'activité d'ECT en Ile-de-France ?

ECT développe des projets d'aménagement. Pour se faire, nous réemployons des terres inertes excavées des chantiers du BTP et, en lien avec les collectivités locales, nous réalisons des projets concertés qui peuvent être des parcs urbains, des terrains de sports, des golfs, un retour des terres à l'agriculture ou des fermes urbaines. Il y a deux pôles au sein d'ECT : un pôle aménagement qui définit les projets en conformité avec les réglementations environnementales et urbanistiques ; un pôle environnement qui gère et oriente les terres excavées vers les filières appropriées de traitement et de réemploi, en assurant leur traçabilité.



Laurent Mogno, président d'ECT. © ECT

Que représente votre activité dans la région ?

Nous sommes leader en Ile-de-France en gérant chaque année, environ 13 millions de tonnes de terres. Cette terre provient principalement d'activité du bâtiment – la construction de fondations et de parkings – et aussi des TP dont le volume va augmenter avec le chantier du Grand Paris express dont nous recevons, depuis deux ans déjà, les déblais. Nous avons, en effet, contracté avec plusieurs opérateurs de la Société du Grand Paris. Nous accueillons des terres de deux natures : celles issues du creusement des gares et celles des tunneliers qui sont plus meubles et nécessitent des conditions particulières de mise en œuvre. Nos sites et notamment celui de Villeneuve-sous-Dammartin sont aptes à recevoir ces deux types de terres.

Quels sont vos projets actuels en Ile-de-France ?

Nous participons à un projet de renaturation agricole en Seine-et-Marne, à Grisy-Suisnes sous maîtrise d'ouvrage de la Safer Ile-de-France. Il s'agit sur 70 ha d'un ancien domaine dénaturé. Le domaine va se transformer en exploitation de noyers et son château va être réhabilité en centre d'art numérique. Un travail très important est réalisé sur la préservation de la biodiversité du site.

Nous menons aussi un projet d'installation photovoltaïque à Annet-sur-Marne avec notre partenaire Akuo Energy. Ce projet, lauréat d'un appel d'offres CRE, va devenir la plus importante centrale solaire d'Ile-de-France, d'une puissance de 17 MW, ce qui représente la consommation électrique de 3 700 foyers.

Vous portez aussi des projets avec une dimension culturelle et touristique ?

Il est encore un peu tôt pour en parler dans le détail mais nous souhaitons être en situation de réaliser sur nos sites des projets de land art. Ce qui en cours de réflexion avec l'architecte Antoine Grumbach qui travaille sur une série de belvédères en Ile-de-France, situés à la limite entre l'urbain et le rural. La première réalisation « Les Yeux du Ciel » sera sur notre site de Villeneuve-sous-Dammartin. Une convention a déjà été signée avec le préfet de région et les collectivités concernées. Ce parc devrait voir le jour avant 2024.

Pouvez-vous nous présenter les deux partenariats avec des écoles qui viennent d'être mis en place sur ce sujet de la valorisation des terres excavées ?

D'une part, nous bâtissons avec l'EIVP une chaire dédiée directement à ce sujet. L'idée est de participer à la formation des futurs ingénieurs afin qu'ils prennent conscience des perspectives qu'offre la réutilisation de la terre. Nous souhaitons mettre l'accent sur la capacité d'innovation et de réponse à des appels à projets. Un colloque sera organisé sur le sujet par l'EIVP, en avril 2019.

D'autre part, nous avons développé un partenariat avec l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles qui prend la forme de recherches-actions dédiée à la question des terres et du paysage. Il faut savoir que le Potager du Roi de Versailles où se trouve l'école a été créé à partir de terres rapportées du célèbre Château voisin, un exemple historique de renaturation fertile !

Vous intéressez-vous aux projets de réemploi des terres dans la construction comme « Cycle terre » porté par Grand Paris aménagement ?

C'est un axe de réemploi de la terre intéressant qui remet au goût du jour une pratique très ancienne. Nous soutenons différents projets dont celui-ci qui utilise certaines terres issues de sites gérés par ECT.

Portez-vous d'autres projets de R&D dans cette idée ?

Nous avançons sur la production d'un substrat fertile pour l'entretien des espaces verts à partir de terres inertes et de compost. Nous y travaillons depuis plusieurs années et nous sommes actuellement en phase-pilote avec un partenaire agricole pour finaliser un processus industriel. L'esprit de notre travail de R&D est d'être pragmatique et de créer des produits bien positionnés dans leur environnement économique. Nous espérons une mise en œuvre en 2019.